



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados
Depuis la création de la DGFIP

CSAL du 30 janvier 2023 : liminaire

Monsieur le Président,

Nous y voilà !

seul le nom de l'instance change ! Notre première convocation au CSAL (ex CTL) du 17 janvier 2023 concerne les suppressions d'emplois ... et leur optimisation, malgré les apparences qui sont souvent trompeuses !

Au niveau national, nos ministres se sont félicités fin 2022, qu'il n'y ait seulement que 850 emplois supprimés à Bercy.

Pourtant, et pour la énième fois consécutive, la DGFIP remporte le titre si peu envié de « fournisseur officiel de suppressions d'emplois ».

Selon nos ministres, ces suppressions d'emplois seraient rendues possibles par une partie des gains de productivité générés par la suppression de la taxe d'habitation, et de la contribution à l'audiovisuel public ... depuis le temps qu'on nous sert ce type d'argument ! Les agents verront aisément que les suppressions d'emplois ne s'arrêtent pas aux seuls SIP !

Pour le département du Calvados, nous avons comme chaque année un document à déchiffrer, décrypter... **Les représentants FO-DGFIP** ont demandé lors de la première convocation une présentation en deux parties, l'une consacrée aux suppressions et l'autre aux redéploiements afin de permettre une meilleure lecture. Nous vous remercions d'avoir fourni deux tableaux distincts pour cette seconde convocation.

Ce document pourrait presque finir par nous rendre optimistes en faisant apparaître dès la première page un solde final d'emplois de...+ 26 .

Mais par quelles formules savantes ? Tout simplement en incluant, dans ses calculs, le nouveau centre de contact pour les entreprises, relocalisé à Lisieux, qui ne travaillera pas pour le Calvados.

Autrement dit, un nouveau service créé au 1er septembre 2023, avec 46 emplois à pourvoir et où l'on ne connaît pas encore le nombre de chaises vides... Des emplois qui intègrent le Calvados mais seront au service d'autres départements, lesquels auront droit à un étalement de suppressions sur les prochaines années. Rien n'est gratuit !

Cette supercherie cache un nombre de suppressions d'emplois réel supérieur aux autres années puisque nous avons pour le Calvados autant de suppressions que l'an dernier pour deux fois moins au niveau national. Le prix à payer sans doute pour l'arrivée d'une mesure phare du gouvernement destinée à endormir les médias et les élus locaux.

**LES AGENTS
DES FINANCES
PUBLIQUES MÉRITENT
PLUS ET MIEUX**



**FO
DGFIP** **LA
FORCE
DU
COLLECTIF !**



Autre exemple de calculs subtils, vous supprimez des chaises vides, pour tenter d'afficher des effectifs complets. Ni vu ni connu un emploi de B est prélevé au SIE de Trouville et un est créé au SIE de Bayeux et inversement pour les C. Pas facile à suivre le bonneteau !

Pour mieux brouiller les pistes, on utilise quelques mots bien techniques tels que, modernisation des process hospitaliers - les agents de la sphère hospitalière, qui souffrent, apprécieront -, évolution du périmètre des missions, redéploiements d'emplois, contribution proportionnelle d'emplois, correctifs charges et enjeux, correctif environnemental, etc... Et que dire sur les gains de productivités liés à la fin du NRP ! Quand ça s'arrête on y gagnerait ! Que dire encore sur l'intelligence artificielle qui porte tellement bien son nom quand elle permet de verser sans problème un salaire de 12 euros à des agents de la DGFIP.

En revanche, rien sur la compensation du nombre de départs en retraite de 2022, pour 2023 et les années suivantes. Le projet de réforme des retraites vise peut-être à maintenir les effectifs un peu plus longtemps dans les services pour redonner du baume au cœur aux agents.

Rien non plus sur les emplois qui restent à pourvoir dans les services qui se retrouvent complètement démunis après l'arrivée massive de charges liées aux suppressions de postes générées par le NRP.

Rien non plus sur les recrutements. Et enfin, rien sur les conditions de travail des agents, qui se dégradent de jour en jour, parce que les chaises restent désespérément vides ! Pour preuve, même au plus haut niveau et dans un service emblématique de la réforme, le poste de responsable du SIP de Caen reste non pourvu à ce jour.

Pour toutes ces raisons, **les représentants FO-DGFIP** voteront contre cet énième exercice de style lors de ce premier CSAL dépourvu de règlement intérieur !

FO-DGFIP continue de revendiquer, avec sa fédération, l'ouverture d'un véritable BERCY des Finances :

- pour en finir avec les suppressions d'emploi,
- pour conforter le service public économique et financier, ses missions et ses implantations,
- pour un plan de qualification ministériel améliorant les promotions internes et le déroulement de carrière,
- pour l'égalité professionnelle concrète et la fin des mobilités forcées pour les agents promus de C en B,
- pour une action sociale de haut niveau,
- pour une politique de santé, d'hygiène et de sécurité au travail avec un budget dédié

**MÊME MOINS
C'EST ENCORE
TROP !
#ON NE S'HABITUE PAS**

